

Les sociétés anglaise, espagnole et française au xvii^e siècle

Brumont – 979-10-231-2177-3



PUPS

LES SOCIÉTÉS ANGLAISE, ESPAGNOLE
ET FRANÇAISE AU XVII^e SIÈCLE

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES HISTORIENS MODERNISTES
DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES (AHMUF)**

Les sociétés anglaise, espagnole
et française au XVII^e siècle



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN papier : 978-2-84050-490-1

PDF complet – 979-10-231-2175-9

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface – 979-10-231-2176-6

Brumont – 979-10-231-2177-3

Jettot – 979-10-231-2178-0

Coste – 979-10-231-2179-7

Bennassar – 979-10-231-2180-3

Guillaume-Alonso – 979-10-231-2181-0

Mazouer – 979-10-231-2182-7

Gutton – 979-10-231-2183-4

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre)

d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3dzs

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

LES ÉLITES PAYSANNES

Francis Brumont

Université de Toulouse-Le Mirail (Toulouse II)

En 1600, Sir Thomas Wilson divise brièvement les sujets du roi d'Angleterre en cinq catégories : nobles, citoyens, *yeomen*, artisans, travailleurs des champs¹. Les paysans aisés, les *yeomen*, sont ainsi distingués de la masse paysanne et figurent dans une catégorie intermédiaire, entre les nobles et les citadins d'une part, et les travailleurs manuels de l'autre. La distinction s'appuie essentiellement sur leur aisance (« je connais, ajoute-t-il, beaucoup de *yeomen* dans diverses provinces du royaume qui peuvent dépenser chaque année entre trois et cinq cents livres ... et quelques-uns deux et d'autres trois fois plus »²). Quelques années auparavant, vers 1570, W. Lambarde, en décrivant le Kent, avait mentionné qu'un certain nombre d'entre eux étaient aussi riches que des gentilshommes³. Au même moment, en Espagne, Lope de Vega exalte le « villano rico », le riche laboureur, et en fait un héros dramatique, qui revendique son honneur de vieux-chrétien⁴. On le voit par ces quelques exemples : pour les contemporains, le monde rural n'était pas d'une grisaille uniforme : richesse et honorabilité sont les apanages d'un petit nombre, de ceux que nous appelons, les élites paysannes.

Le premier terme indique assez qu'il s'agit de ceux qui dominent les villages ou les bourgs ruraux, mais le deuxième apporte une restriction de taille qui n'est peut-être pas pertinente : pourquoi, en effet, se limiter aux paysans et ne pas envisager les ruraux dans leur ensemble ? C'est, dans mon esprit, pour montrer la diversité de ces élites paysannes au XVII^e siècle et, ce faisant, lutter contre tout anachronisme qui, assimilant notre période à celle qui la suit,

1 F. J. Fisher, éd., *The State of England, 1600, by Sir Thomas Wilson*, Camden Society, 1936, repris par Joan Thirsk et J. P. Cooper, éd. *Seventeenth-Century Economic Documents*, Oxford, Clarendon Press, 1972, p. 751.

2 *Ibid.*, p. 752.

3 « For wealth comparable with many of the gentle sort » (W. Lambarde, *A perambulation of Kent, containing the description, history and the customs of that shire*, publié in H. E. S. Fisher et A. R. J. Jurica, *Documents in English Economic history. England from 1000 to 1760*, Londres, Bell & Hyman, 1984, p. 39.

4 Noël Salomon, *Recherches sur le thème paysan dans la « comedia » au temps de Lope de Vega*, Bordeaux, Fêret, 1963, p. 743-842.

ferait du grand fermier le représentant type de ce groupe. Le grand fermier est, à notre période, en gestation en quelque sorte : il prospère relativement dans la première moitié du siècle, mais connaît de nombreuses difficultés à partir de 1660 essentiellement, une crise qui se prolonge plus ou moins selon les zones et fait émerger, à partir de ceux qui en sont sortis à peu près indemnes, un groupe plus resserré et plus fort qui entame alors sa marche triomphale vers le pouvoir qui sera symbolisé par l'avènement des fermiers-gentilshommes de la Plaine de France⁵. Mais, nous n'en sommes pas encore là : au XVII^e siècle, surtout en son début, en bien des lieux, les notables paysans ne dominent pas si largement leurs voisins et entre les *villanos ricos*, *yeomen* ou coqs de village et les autres paysans aisés, la différence est surtout quantitative. Que cette différence se creuse au cours du siècle semble aussi indéniable, effet des diverses crises qui se sont succédé, qu'elles soient dues à la disette, à l'épidémie, aux guerres ou, au contraire, à partir de 1660, à l'abondance relative des récoltes qui entraîne la baisse ou la stagnation des prix des céréales et la hausse des salaires réels et conduit à des faillites et à des reconversions dont certains, parmi les élites cette fois, ne sortiront pas indemnes.

Nous nous attacherons, dans un premier temps, à cerner la diversité de ces élites paysannes, sans vouloir prétendre à une impossible exhaustivité (que l'on songe aux « vingt paysanneries contrastées » pour la seule France⁶) avant de montrer qu'elles présentent toutefois quelques caractères communs ; pour terminer, nous nous pencherons sur leur réaction face aux crises et, en particulier, face aux difficultés de la deuxième moitié du siècle.

DES ÉLITES PAYSANNES

Paysannes, qu'est-ce à dire ? Ce sont les individus, ou les familles, dont l'activité principale, la source de revenus majeure réside dans le travail de la terre ou l'élevage, en excluant ceux qui, relativement nombreux à la campagne, exercent une autre activité (marchandise, offices) tout en possédant des terres. Certes, il est souvent difficile de faire le départ entre les uns et les autres et nombre de cas individuels peuvent nous laisser perplexes, étant donné la

5 Jean-Marc Moriceau, *Les Fermiers de l'Île-de-France. L'ascension d'un patronat agricole (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Fayard, 1994, p. 703-744 ; également, Des coqs de village aux fermiers-gentilshommes. Les Navarre de la Plaine de France (XV^e-XVIII^e siècle), *Paris et ses campagnes sous l'Ancien Régime. Mélanges offerts à Jean Jacquart*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 117-128.

6 Pierre Goubert, Sociétés rurales françaises au XVIII^e siècle. Vingt paysanneries contrastées. Quelques problèmes, *Conjoncture économique, structures sociales. Hommage à Ernest Labrousse*, Paris-La Haye, Mouton, 1974, p. 375-387, repris dans *Clio parmi les hommes*, Paris-La Haye, Mouton, 1976, p. 63-74.

pluralité des activités et des revenus, mais c'est là le lot commun de tous ceux qui se lancent dans des tentatives de stratification sociale, opération « impossible », voire « non pertinente » et pourtant « nécessaire »⁷. Définir des élites, c'est essayer de les distinguer des groupes inférieurs tout en se méfiant des pièges de la terminologie, car si les laboureurs, *yeomen*, fermiers, voire métayers, font à peu près tous partie des couches les mieux loties de la paysannerie, cela ne suffit pas pour leur donner vocation à figurer parmi nos élites. Encore faut-il qu'ils soient parmi les mieux nantis dans ces diverses catégories. S'il est aisé de les voir apparaître dans divers types de documents -fiscaux, cadastraux, notariaux- il est plus difficile de fixer des critères de différenciation. C'est pourtant ce que nous tenterons de faire ici à partir de quelques exemples.

De l'inégalité sociale

Rien n'est plus facile à montrer que l'inégalité sociale qui règne à la campagne. Il suffit de se saisir du premier document fiscal venu, malgré ses imperfections, pour en avoir une vision claire. Soit, en guise d'exemple, la *hearth tax* prélevée dans quelques comtés anglais, en 1662 et 1664⁸. Cet impôt, rappelons-le, porte sur le nombre de foyers (ou cheminées) allumés dans chaque maison et reflète assez bien, d'une part, la taille des maisons (nombre de pièces) et, d'autre part, la richesse relative des familles qui y résident⁹.

- 7 Gérard Béaur, « Les catégories sociales à la campagne : repenser un instrument d'analyse », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 106, 1999, n° 1, p. 159-176.
- 8 Pour Cambridge, chiffres établis à partir des données tirées des ouvrages suivants : R. B. Pughed, éd., *A history of the county of Cambridge and the Isle of Ely*, vol. 4, Londres, Victoria County History, 2002, p. 272 et suiv. ; A. P. M. Wright et C. P. Lewis, éd., *A history of the county of Cambridge and the Isle of Ely*, vol. 9, Londres, Victoria County History, 1989, p. 415 et suiv. ; A. F. Wareham et A. P. M. Wright, éd., *A history of the county of Cambridge and the Isle of Ely*, vol. 10, Londres, Victoria County History, 2002, p. 577 et suiv. Ces ouvrages peuvent être consultés sur Internet sur le site suivant : www.british-history.ac.uk. Pour la Cornouaille et le Kent, Mark Overton *et alii*, *Production and consumption in English households, 1600-1750*, Londres-New York, Routledge, 2004, p. 24-25. Pour ces deux derniers comtés, les totaux incluent les exemptés.
- 9 Margaret Spufford, « The significance of the Cambridgeshire hearth tax », in *Figures in the landscape. Rural society in England, 1500-1700*, Aldershot, Ashgate, 2000, p. 53-63 ; également, *Contrasting communities. Family villagers in the sixteenth and seventeenth centuries*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974, p. 37 : « the hearth taxes can be used as general guides to wealth ». Selon M. Spufford, on trouve des *yeomen* à partir de 3 hearths, mais ici nous ne considérons que ceux qui disposent d'une certaine aisance (*Contrasting communities...*, p. 41).

Tableau 1. Richesse des familles selon la hearth tax (1662, 1664)¹⁰

hearths	un	deux	trois	quatre	cinq	six	sept	huit	neuf	dix	Total
Cambridge	2727	2338	729	383	180	103	59	48	26	85	6678
Cornouaille	823	421	249	105	45	36	13	12	7	20	1731
Kent	1215	641	335	237	100	81	33	22	13	14	2714

Notons, en premier lieu, que pour Cambridge, il n'est pas tenu compte des exemptés (pour pauvreté), ce qui conduit à minorer la représentation des couches les plus défavorisées de la société dans ce comté. Il est assez difficile de passer de la répartition de cette imposition aux groupes sociaux qui y correspondent ; néanmoins, on peut estimer que la majorité des *yeomen* possèdent entre 4 et 8 cheminées¹¹ : Cambridge apparaît comme étant le comté le plus défavorisé, puisqu'ils n'y représentent que 11,5 % des foyers payant la taxe alors qu'ils sont 17 % du total des familles dans le riche comté du Kent et 12 % dans la pauvre Cornouaille. En tout cas, il s'agit d'une minorité, quelques familles dans chaque village.

12

La même impression peut être retirée de l'analyse effectuée dans une toute autre contrée et à, partir d'une autre source, les plus de 1 100 inventaires après décès étudiés pour la province castillane de la Manche par Jerónimo López-Salazar¹². Faute de données sur la valeur totale des biens inventoriés, j'ai classé ces familles en fonction de la superficie possédée, me réservant de discuter plus bas la pertinence de cette classification ; il s'agit ici pour le moment de caractériser de nouveau l'inégalité sociale.

Tableau 2. Répartition de la propriété dans la Manche (XVII^e siècle)

Hectares	0-12	12-25	25-50	50-100	100-200	200-400	400-800-	+ de 800	Total
Nombre	543	166	160	138	73	41	22	6	1149

Pour mieux comprendre ce tableau, il faut savoir que le seuil d'indépendance, c'est-à-dire la superficie théorique qui permet à une famille de vivre en année normale, s'élève dans cette région à 25 ha environ. Rappelons aussi que les inventaires donnent une image biaisée de la réalité dans la mesure où une partie des pauvres n'apparaît pas dans cette documentation... Si trois cinquièmes des inventaires se situent au-dessous de ce seuil, il est certain que les trois-quarts des familles, et peut-être plus ne l'atteignent pas. Par ailleurs, ceux qui possèdent plus de 100 ha, soit 12 % de l'échantillon ne font pas tous partie des élites, du

¹⁰ Dans la colonne « dix » figurent ceux qui possèdent dix hearths et plus.

¹¹ M. Spufford, « The significance... », p. 60.

¹² Jerónimo López-Salazar Pérez, « *Estructuras agrarias y sociedad rural en la mancha* » (ss. XVI-XVII), Ciudad Real, Instituto de Estudios Manchegos, 1986, 743 p. ; j'ai effectué la plupart des calculs que j'utiliserai ci-dessous à partir du résumé détaillé des inventaires, p. 679-727.

moins telles que les définit Jerónimo López-Salazar. Et c'est là l'un des intérêts de ce travail, c'est qu'il nous permet de tester certains des critères couramment utilisés pour stratifier la société rurale.

Critères

Les défauts et déficiences des inventaires ont été soulignés à de nombreuses reprises et on ne peut les ignorer¹³ ; le plus important porte sans doute sur leur faible représentativité. Si l'on en croit les vastes échantillons constitués pour le Kent et la Cornouaille (3 926 et 4 075 inventaires respectivement), ce défaut est bien plus accentué en Angleterre qu'en Nouvelle Castille puisque dans les deux comtés anglais les salariés agricoles (journaliers et domestiques) représentent moins de 2 % de l'échantillon ; même si l'on y ajoute les simples paysans (*husbandmen*), on ne dépasse guère 10 % du total alors que la moitié au moins des inventaires de la Manche sont ceux de pauvres et de petits paysans¹⁴. Quoi qu'il en soit, cela ne nous gênera pas aujourd'hui puisque les groupes qui sont l'objet de notre étude sont plutôt sur-représentés, les *yeomen* ayant fourni entre le quart et le tiers des inventaires¹⁵. Néanmoins, ce type de document est le seul qui puisse donner une vision globale de la richesse de l'individu ; les autres critères que nous pouvons employer donnant une vision plus partielle, même si elle n'est pas entièrement faussée. Ainsi, si je classe les propriétaires de la Manche en fonction du nombre d'animaux de trait qu'ils possèdent, je constate une certaine corrélation entre la taille de la propriété et le nombre de ces animaux. J'ai distingué entre les différents villages, car les étendues possédées et les modes d'exploitation varient significativement de l'un à l'autre.

Tableau 3. Animaux de trait et taille des propriétés (Manche, XVII^e siècle)¹⁶

Villages	Ânes	0,5 paire	Une paire	Deux paires et plus
Almagro	5 ha	16 ha	36 ha	74 ha
La Solana	11,5 ha	30 ha	58 ha	351 ha
Urda	16 ha	44 ha	55 ha	106 ha
Villarobledo	17 ha	54 ha	146 ha	528 ha

13 Margaret Spufford, « The limitations of the probate inventory », in John Chartres et David Hey, éd., *English rural society, 1500-1800: essays in honour of Joan Thirsk*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 139-174 ; Mark Overton *et alii*, *Production and consumption...op. cit.*, p. 13-32 où l'on trouvera la bibliographie la plus récente.

14 Mark Overton *et alii*, *Production and consumption...op. cit.*, p. 22 et 39 ; pour la Manche, Tableau 2.

15 *Ibid.*, p. 22. ; de même 17 % des ménages paient entre 4 et 8 hearths dans le Kent et 12 % en Cornouaille, mais ils fournissent respectivement 31 % et 19 % des inventaires (*ibid.*, p. 24-25).

16 D'après Jerónimo López-Salazar Pérez, *op. cit.*, p. 679-727 ; « ânes » désigne de petits laboureurs travaillant avec des ânes, une catégorie assez nombreuse.

Ce résultat est assez satisfaisant : dans chaque village, la superficie possédée varie en rapport avec la possession d'un train de culture plus ou moins important, même si ici, ils nous paraissent bien peu adaptés aux immenses superficies qu'ils ont à travailler. C'est que la culture est extensive, l'assolement triennal avec une année de friche et une année de jachère étant la norme et que l'on ne cultive pas tout. Par ailleurs, comme il y a assez peu de fermiers purs, la comparaison peut se faire avec la taille de la propriété, et non avec celle de l'exploitation, comme cela serait nécessaire ailleurs.

14

Cependant, tenter une classification à partir de ce seul critère, en distinguant, par exemple, les laboureurs de ceux qui ne le sont pas, conduit à une vision tronquée de la réalité. En effet, si nous faisons au rebours et partons de la superficie possédée pour la mettre en relation avec le train de labour, nous aboutissons à une tout autre vision. Je m'en suis tenu aux grandes propriétés, celles qui dépassent 100 ha ; elles sont au nombre de 97. Un peu plus d'un quart d'entre elles (27) n'appartiennent pas à ce que nous pourrions qualifier de laboureurs, puisque l'inventaire ne mentionne aucun animal de trait (leur superficie moyenne atteint pourtant 250 ha). Ce sont les rentiers du sol, ceux qui donnent leur terre en fermage, qui apparaissent ici. Les autres se répartissent sans surprise entre un et dix attelages, si l'on exclut le cas particulier, sur lequel nous reviendrons, de don Gonzalo Muñoz Treviño, de Ciudad Real, qui ne possède pas moins de 80 paires de bœufs et de trois paires de mules, bien que sa propriété ne dépasse pas 200 ha¹⁷.

Retournons à une vision plus globale, toujours à partir de cette documentation. Si nous nous en tenons aux 111 inventaires de ceux que Jerónimo López-Salazar qualifie de « principaux », l'élite de la société de la Manche, et qu'il a sélectionnés selon un certain nombre de critères de richesse, mais aussi de dignité et de fonctions. Parmi ces 111, deux n'ont pas de terres et 23 possèdent moins de 50 ha ; si 23 peuvent être considérés comme des rentiers, une large majorité est composée de propriétaires exploitants, souvent grands éleveurs, ce qui n'étonnera pas dans ce pays de transhumance¹⁸. Ajoutons cependant, qu'une petite moitié de ces « principaux » (46) ne possède pas d'animaux de trait ; il s'agit des rentiers, mais aussi d'exploitants recourant à des « entrepreneurs de labour » pour cultiver leurs terres. Mais le plus étonnant n'est pas là, à mon avis : c'est que de tels propriétaires, nobles et possédant des centaines d'hectares, travaillent eux-mêmes leur exploitation et n'aient pas recours à des fermiers. C'est un point sur lequel il nous faudra revenir.

17 *Ibid.*, p. 382-394.

18 *Ibid.*, p. 309 et suiv.

Les inventaires nous révèlent donc des élites diversifiées ; même si le cas de la Manche n'est pas très typique, il nous montre qu'il ne faut pas nous cantonner aux seuls paysans estampillés comme tels, qu'ils n'ont pas le monopole du labour et que nous devons rechercher ailleurs si de tels gentilshommes ou bourgeois laboureurs n'ont pas existé.

Types

Même si la possession d'un capital d'exploitation ou d'une certaine étendue de terres en propre ne sont pas des critères suffisants pour différencier les divers groupes paysans, comme nous venons de le voir, ce sont eux que nous utiliserons dans un souci de clarté.

Propriétaires exploitants

Dans les régions où la propriété paysanne est forte, ce sont généralement des laboureurs propriétaires de la majorité de leur exploitation qui dominent la société villageoise. Ce sont eux que nous avons rencontrés en Vieille-Castille comme en Gascogne où, significativement, les notaires font suivre leur nom de ce qualificatif « travaillant en son bien »¹⁹. Leur propriété ne dépasse guère 30 ou 40 ha, une superficie que l'on peut exploiter en famille avec quelques valets et des saisonniers. Aux revenus tirés des terres, ils ajoutent ceux de l'élevage, du commerce des denrées agricoles, etc. Une autonomie assurée, des possibilités d'ascension certaines, soit en se détachant de l'agriculture comme les laboureurs gascons, lesquels dès qu'ils possèdent plus de 50 ha divisent leurs biens en métairies, les louent et se font appeler « bourgeois », soit en dirigeant leurs enfants vers les couches sociales privilégiées (clergé) ou les offices, souvent assez modestes d'abord (notariat) ou la marchandise.

Le statut des *yeomen* est assez semblable²⁰ ; en théorie, il s'agit des descendants des paysans libres du Moyen Âge et, à ce titre, ils ne devraient posséder que des terres libres (*freehold*), mais, en réalité, la composition de leur exploitation est souvent plus variée : à côté de terres propres, en *freehold* surtout, mais aussi en *copyhold*, ils tiennent des *leasehold* (locations), qui à notre époque, sont souvent des locations de longue durée, pour trois vies, avec des loyers modérés,

19 Francis Brumont, *Paysans de Vieille-Castille aux XVI^e et XVII^e siècles*, Madrid, Casa de Velázquez, 1993, p. 192-197 et 322-338. Annie Antoine, Jean-Michel Boehler, Francis Brumont, *L'Agriculture en Europe occidentale à l'époque moderne*, Paris, Belin, 2000, p. 173-174.

20 Sur les *yeomen*, le grand classique est Milfred Campbell, *The English Yeoman under Elizabeth and the early Stuarts*, New Haven, 1942 ; pour une approche plus rapide, Christopher Clay, éd., *Rural Society: landowners, peasants and labourers. 1500-1750, Chapters from The Agrarian History and England and Wales*, vol. 2, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 66-71 (par Gordon Batho).

le fermage proprement dit, d'une durée de 21 ans, avec des rentes relativement fortes (*rackrents*), ne se développant que lentement au cours du siècle²¹. Notons que, généralement, les superficies de ces domaines (*holdings*) ne sont pas très étendues, par rapport à ce qu'ils deviendront au XVIII^e siècle ou aux superficies possédées par leurs homologues du continent. Alors qu'il suffit normalement d'un yardland (bien souvent de 20 à 30 acres, soit de 8 à 12 ha) pour faire vivre une famille, il est bien rare qu'ils tiennent plus de 3 ou 4 yardlands, qu'ils complètent par des droits assez étendus sur les communaux²². Il ne faut pas commettre d'anachronisme et ne pas transférer au XVII^e siècle la vision que donnent historiens et agronomes pour le XVIII^e ; cela est encore plus vrai en ce qui concerne les fermiers.

Fermiers et métayers

16

Si le laboureur indépendant est bien rare en région parisienne, « extrêmement rare » ajouterait Pierre Goubert²³, le fermier y est dans son jardin. Celui qui domine, du moins dans la première moitié du XVII^e siècle, c'est le fermier à deux charrues, exploitant une soixantaine d'hectares, avec quelques domestiques, élevant quelques vaches, une centaine de moutons et un bon nombre de porcs : « dans les fermes, les gorets se comptaient par dizaines »²⁴. Ils y ajoutent un patrimoine qui n'est pas négligeable, souvent plusieurs dizaines d'hectares, une superficie qui est « monnaie courante » au milieu du XVII^e siècle²⁵.

Il est bien peu probable qu'à la même époque leurs collègues anglais soient aussi bien lotis ; lorsque que le domaine seigneurial, ce que nous appellerions la réserve, (*demesne*) est loué, on est frappé par la médiocrité des étendues ainsi cédées, souvent d'ailleurs pour de longues durées. Ainsi, cas extrême, à Ducklington, dans le comté d'Oxford, une seigneurie ayant appartenu au chancelier Thomas More (jusqu'en 1535), le domaine et les censives furent loués en 1587 pour 2 000 ans (*sic*), moyennant un assez fort droit d'entrée (*entry fine*) et une rente annuelle faible, or, seulement trois de ces fermes mesuraient plus de 3 yardlands, la plus étendue atteignant 6 yardlands, soit 180 acres (72 ha). Et pourtant, il s'agit là d'un village considéré comme riche, où 11 fermiers

21 Sur cette question assez compliquée du statut de la terre en Angleterre, voir, Francis Brumont, Propriété et exploitation de la terre en Grande-Bretagne, in Hélène Fréchet, dir. *La terre et les paysans en France et en Grande-Bretagne de 1600 à 1800*, Paris, éd. du Temps, 1998, p. 99-136.

22 Margaret Spufford, *Contrasting communities...*, op. cit., p. 58-151. On trouvera de nombreux exemples locaux similaires dans les histoires des comtés publiées dans la série des Victoria County History.

23 Pierre Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Contribution à l'histoire sociale de la France du XVII^e siècle*, Paris, EPEHSS, 1960, p. 173.

24 Jean-Marc Moriceau, *Les Fermiers...*, op. cit., p. 214-403 (citation, p. 393).

25 *Ibid.*, p. 480.

(sur 51 foyers) paient plus de 3 hearths en 1662 et sont tous considérés comme des *yeomen*. Il faut dire que l'élevage y est assez développé et que des troupeaux de 100 moutons n'y sont pas rares²⁶. Les fermes des réserves seigneuriales, qui sont les plus étendues, dépassent rarement 200 acres (80 ha) et sont souvent qualifiées de « larges » des exploitations qui ne dépassent pas les 100 acres. Pour en trouver de plus étendues, il faut aller dans les zones périphériques où l'élevage est privilégié ; la ferme de la seigneurie de Churcham, dans le comté de Gloucester, dans une zone proche du Pays de Galles, atteint 416 acres (166 ha), mais seulement 180 sont en labours, le reste en pâture et prairies²⁷. Au Pays de Galles, hormis dans les zones de montagne, les moyennes ne dépassent guère 100 acres et les plus grosses fermes les 300²⁸. Y sont considérées comme atypiques 37 fermes d'élevage, qui couvrent à elles toutes 15 000 acres, soit environ 160 ha de pâture à moutons chacune²⁹. Pas de quoi donc alimenter un paragraphe sur l'élite des grands fermiers.

Le métayer est souvent un pauvre bougre comme en Catalogne ; au mieux, il peut faire figure de paysan moyen, comme en Gascogne ou en Languedoc. Ce n'est sans doute que dans l'ouest de la France, que certains d'entre eux, ceux qui disposent des métairies les plus étendues, peuvent faire bonne figure. Un petit nombre de ces exploitations, en effet, pouvait dépasser 40 ou 50 ha, voire 60, ces dernières représentant 13 % du total dans la région étudiée par le docteur Merle³⁰. C'est essentiellement de l'élevage des bovins que provient la richesse de ces métayers, même si le bétail ne leur appartient pas toujours en totalité ; les meilleurs d'entre eux peuvent être également propriétaires de petites exploitations, les borderies, voire, mais très rarement, de métairies. Ils s'impliquent également dans l'affermage des domaines seigneuriaux qu'ils sous-louent ensuite à des métayers. Mais, il s'agit là d'exceptions et, de façon générale, c'est l'aisance qui est la règle chez les meilleurs métayers, non la richesse.

26 Alan Crossley et C. R. J. Currie, éd., *A history of the county of Oxfordshire*, vol. 13, Londres, Victoria County History, 1996, p. 129-138.

27 C. R. Elrington et N. M. Herbert, éd., *A history of the county of Gloucester*, vol. 10, Londres, Victoria County History, 1972, p. 21-25.

28 Joan Thirsk, éd., *The Agrarian History of England and Wales*. Vol. V-1 : 1640-1750. *Regional farming systems*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 404.

29 *Ibid.*, p. 404.

30 Louis Merle, *La Métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Âge à la Révolution*, Paris, SEVPEN, 1958, p. 106 et suiv. ; pour le XVIII^e siècle, mais transposable dans une certaine mesure au XVII^e siècle, Jacques Péret, *Les Paysans de Gâtine au XVIII^e siècle*, La Crèche, Geste éditions, 1998, p. 158-169 et Annie Antoine, *Fiefs et villages du Bas-Maine au XVIII^e siècle. Étude de la seigneurie et de la vie rurale*, Mayenne, Éditions Régionales de l'Ouest, 1994, p. 396-415.

Pour le moment, nous avons surtout parlé de ce que l'on coutume d'appeler les « bons laboureurs », mais, comme l'exemple de la Manche nous l'a montré, ils ne sont pas les mieux lotis parmi les paysans ou du moins parmi ceux qui tiennent une exploitation. Partout sont signalés des personnages qui, tout en continuant de pratiquer l'agriculture, ont d'autres activités qui les situent au-dessus du lot commun.

18 Il s'agit, en premier lieu, des grands fermiers, ceux qui sont capables d'exploiter des fermes de plusieurs centaines d'hectares qui commencent à apparaître dans le Bassin parisien dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, à partir de 1640, plus précisément, du moins dans la Plaine de France, sans doute pionnière sur ce point³¹. Ces grands fermiers cumulent bien souvent quelques fonctions au service de la seigneurie, dont ils sont volontiers les receveurs, dont ils perçoivent les dîmes, le cas échéant, ce qui leur permet de développer leur activité de marchands et d'accroître leur pouvoir et leur dignité. Nous sommes là au sommet, et Pierre Goubert a pu écrire à leur sujet : « avec les receveurs se termine, bien au-dessus du commun, la hiérarchie des paysans du Beauvaisis »³².

Les « principaux » de la Manche se situent eux aussi à la limite du monde paysan et présentent quelques caractéristiques intéressantes. Ils sont pour la plupart nobles et beaucoup sont titulaires d'offices municipaux dans les petites villes où ils résident ; s'ils tirent la plupart de leurs revenus de la terre et de l'élevage, souvent à grande échelle, de la commercialisation des produits, de la possession de moulins à farine ou à huile, ils ne négligent pas l'affermage de dîmes, l'administration ou l'affermage de domaines seigneuriaux, ici surtout les commanderies des ordres militaires et leurs immenses pâturages pouvant abriter des milliers de moutons, l'administration des biens mis en tutelle ou curatelle, l'achat des seigneuries mises en vente par la monarchie sans compter les bénéfices qu'ils pouvaient tirer de leur pouvoir municipal (affermage de biens communaux, gestion de la fiscalité royale). Mais sont-ce encore des paysans ? Oui, si l'on pense qu'ils font exploiter leurs domaines, exerçant une surveillance de tous les instants sur le travail des champs, donnant des ordres à leur nombreuse domesticité, ou du moins à leurs hommes de confiance, les *mayorales*, commercialisant les produits, achetant, vendant et louant des terres, etc. Quel meilleur exemple que celui de don Gonzalo Muñoz se querellant avec son fils, car celui-ci entend bien mener la vie oisive de la noblesse et refuse à se plier aux exigences de son père qui passe sa vie dans son écritoire pour gérer son domaine, tenir ses comptes, écrire des contrats ou *sur son cheval pour voir*

31 Jean-Marc Moriceau, *Les Fermiers....*, *op. cit.*, p. 231-235.

32 Pierre Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis....*, *op. cit.*, p. 178.

les labours et le reste de la propriété. Tant et si bien qu'il n'a quitté sa ville natale, Ciudad Real, qu'une seule fois, mais c'était pour la bonne cause : aller à Madrid essayer de faire révoquer une loi qui interdisait de faire saillir les juments par des ânes, ce qui lui aurait ôté une bonne part de ses revenus provenant de l'élevage des mules et mulets³³. Son voisin, Juan Sánchez de Velasco, regidor d'Almagro, lui aussi agriculteur et éleveur de mules et de chevaux, laissa à sa mort, en 1668, 150 livres de comptes et 220 liasses de papiers divers. C'est dire que leur implication dans l'exploitation et la gestion de leurs biens était bien réelle³⁴.

Sir Thomas Wilson distingue, parmi les *yeomen*, ceux de l'espèce la plus riche (*the richest sort*) de ceux de moindre capacité (*meaner hability*) qui sont les freeholders dont nous avons parlé plus haut. Les premiers sont décrits comme de bons paysans, éleveurs, capables de doter richement leurs filles et même de prêter de l'argent à la reine quand celle-ci en a besoin à l'occasion des guerres. Ils seraient 10 000 dans le royaume, soit environ un par village (il y en a environ 9 000 en Angleterre), une estimation qui serait plausible³⁵. Et effectivement, lorsque des chiffres sont disponibles, c'est sur les doigts d'une main que se comptent les grandes fermes : dans les Midlands du sud, 7 domaines seulement sur un échantillon de 351, dépassent les 300 acres (120 ha) au début du xvii^e siècle et 6 sur 482 à la fin³⁶.

Thomas Wilson signale également qu'à l'époque où il écrit, à l'extrême fin du xv^e siècle, « des gentlemen, qui avaient coutume de s'adonner à la guerre, sont maintenant, pour la plupart d'entre eux, devenus de bons agriculteurs et qui savent aussi bien améliorer leurs terres que les fermiers ou les paysans, si bien qu'ils prennent leurs fermes en leurs mains quand les contrats expirent, et, soit les cultivent eux-mêmes, soit les louent à celui qui en offre le plus »³⁷. Sans exagérer ce mouvement qui est dû, au moins en partie, à l'érosion des revenus seigneuriaux par l'inflation, il faut constater qu'il est assez aisé de trouver des laboureurs *gentlemen* en Angleterre. L'un d'eux, Henry Best, du Yorkshire, a laissé un livre de raison pour l'année 1641 où l'on voit qu'il employait une dizaine de domestiques (dont deux servantes) à l'année : le soin qu'il met à les choisir montre que lui aussi suit de près l'exploitation de son domaine³⁸. Les

33 Jerónimo López-Salazar Pérez, *op. cit.*, p. 361.

34 *Ibid.*, p. 436.

35 Thomas Wilson, *op. cit.*, in Joan Thirsk et J. P. Cooper, *op. cit.*, p. 751.

36 Robert C. Allen, *Enclosure and the yeoman. The agricultural development of the south Midlands, 1450-1850*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 74.

37 Thomas Wilson, *op. cit.*, in Joan Thirsk et J. P. Cooper, *op. cit.*, p. 750.

38 C. B. Robinson, éd. *Rural economy in Yorkshire in 1641, being the farming and accounts of Henry Best*, Surtees Society, 1857, d'après l'extrait publié in *Documents in English Economic History...*, *op. cit.*, p. 140-143.

plus petits gentlemen ruraux étaient « essentiellement de grands fermiers »³⁹ tandis que la gentry se renouvelait « surtout par des hommes, *yeomen* d'origine, agrandissant patiemment leur domaine jusqu'à ce qu'ils soient reconnus comme gentlemen »⁴⁰. Parmi eux, ou parmi les riches *yeomen*, se recrutent les fermiers des domaines seigneuriaux, qui comme les receveurs de seigneuries en France, exercent diverses prérogatives du seigneur, comme de tenir les réunions périodiques des tenanciers (*leet courts, courts baron*), ce qui ne peut que conforter leur situation prédominante au village. On pourrait aussi trouver des seigneurs, même d'assez bonne extraction, tenant leur domaine « en main », en gestion directe, comme Sir Thomas Spencer, seigneur de Yarnton, dans le comté d'Oxford, qui en dirigea l'exploitation pendant une vingtaine d'années et possédait un beau troupeau de 1 500 moutons ; mais à sa mort, en 1685, le domaine fut partagé entre 20 tenanciers, anciens *cottagers* pour la plupart⁴¹.

20

Une extrême minorité, en somme, mais présente un peu partout et si l'on en croit la description qui est faite des *yeomen* du Kent, assez contents de leur sort : « et leur dite condition leur plait beaucoup et ils s'en réjouissent extrêmement de telle sorte que l'on peut trouver plusieurs de ces *yeomen* (par ailleurs d'une richesse comparable à celle de la gentry) qui ne voudraient pour rien changer leur condition, ni ne désirent être ornés du titre de gentleman »⁴².

RICHESSSE ET POUVOIRS

Richesse et pouvoir, c'est ce qui distingue nos élites de la masse villageoise. Des éléments que ces notables essaient de perpétuer, notamment grâce aux alliances qu'ils peuvent nouer entre eux ou avec d'autres familles ; formant souvent une véritable caste, ils s'ouvrent vers le monde extérieur pour que leurs enfants y fassent bonne figure tout en gardant bien souvent, un pied à la campagne, voire en continuant à pratiquer le labourage.

Richesses

Il n'y a pas lieu de s'attarder ici sur ce point, sinon pour souligner la variété des éléments qui la composent et, en conséquence, des revenus que perçoivent nos élites. La fortune est d'abord immobilière, foncière en premier lieu ; il n'y a guère que quelques fermiers et quelques métayers qui ne possèdent pas de terres en propre. Il faut y ajouter les bâtiments, la maison d'habitation, ce

39 Keith Wrightson, *English society. 1580-1680*, Londres, Routledge, 2003, p. 33.

40 *Ibid.*, p. 34.

41 Alan Crossley et C. R. Elrington, éd., *A history of the county of Oxford*, vol. 12, Londres, Victoria County History, 1990, p. 478-482.

42 W. Lambarde, *A perambulation...*, *op. cit.*, p. 39.

que l'on appelle en Espagne une « maison principale » et les autres maisons, plus modestes, où l'on peut loger locataires et domestiques, les bâtiments d'exploitation, dans le cas des propriétaires exploitants.

La capital mobilier est également très varié : le capital d'exploitation se compose du cheptel vif, essentiellement les animaux de trait et du cheptel mort, l'outillage⁴³. Sans atteindre le niveau de l'exploitation de Gonzalo Muñoz, tenir de cinq à dix paires de bœufs, un peu moins s'il s'agit de chevaux ou de mules est assez courant. Voilà, à titre d'exemples parmi tant d'autres, à Marske, dans le comté de York, le fermier Jonathan Cotham avec ses 6 paires de bœufs et ses 12 chevaux, également de trait, sans compter un grand nombre d'animaux d'élevage⁴⁴. N'oublions pas les réserves en denrées, provenant essentiellement de la production du domaine, dont les greniers, granges et caves sont bien garnis et qui leur assurent bien plus que le pain quotidien.

À côté de l'agriculture, les membres de nos élites étaient aussi de grands éleveurs et c'est souvent une activité où, par le nombre d'animaux et les revenus qu'ils en retirent, ils se distinguent des laboureurs ordinaires. En Angleterre, au moins avant 1620, date à laquelle le prix de la laine s'effondre, des familles de la grande noblesse pouvaient posséder des troupeaux de plus de 10 000 moutons⁴⁵. En Espagne, l'élevage transhumant est aux mains de grandes institutions ecclésiastiques (monastères surtout) ou des membres de la noblesse urbaine, qui peuvent être par ailleurs de grands propriétaires. En témoignent les « principaux » de la Manche : 35 d'entre eux (sur un échantillon de 111 rappelons-le) possèdent plus de 1 000 moutons (dont trois plus de 10 000), un petit nombre d'entre eux sont de simples éleveurs, mais la plupart possèdent une vaste exploitation. Hors d'Espagne, il serait difficile de trouver de tels troupeaux, mais dans le nord de l'Angleterre, certains ne font pas mauvaise figure, comme dans les Monts Cheviots (Northumberland), voici, Thomas Aymers, yeoman, mort en 1677, avec 1 144 bêtes ovines (dont 616 brebis mères) ou, non loin de là le troupeau de Sir Thomas Haggerston, seigneur de Haggerston, qui oscilla dans les années 1670 entre 2 500 et 3 000 têtes⁴⁶. Des troupeaux d'une taille similaire, entre 2 000 et 3 500 têtes sont également signalés dans le Norfolk, à côté d'autres plus modestes (1 000 bêtes) et d'environ 4 000 bêtes dans les gras pâturages du Romney Marsh, dans le Kent⁴⁷. Il s'agit

43 Sur l'équipement des grandes fermes, Jean-Marc Moriceau, *Les Fermiers...*, op. cit., p. 284-299.

44 Joan Thirsk, éd., *The Agrarian History...*, op. cit., p. 73 et 284.

45 Peter J. Bowden, éd., *Economic change: wages, profits and rents. 1500-1750. Chapters from The Agrarian History of England and Wales*, vol. 1, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 57-66.

46 Joan Thirsk, éd., *The Agrarian History...*, op. cit., p. 33 et 41.

47 *Ibid.*, p. 229.

là pourtant d'exceptions : dans les plaines et vallées, les troupeaux ne dépassent guère les 200 têtes⁴⁸, comme en Île-de-France⁴⁹ et comme en Castille les troupeaux non transhumants⁵⁰.

Aux ovins, il faudrait ajouter les bovins, fort prisés dans les régions de montagne ou de bocage vouées à la laiterie, par plusieurs dizaines, les chevaux, de 20 à 30, voire 40 pour les plus gros éleveurs dans certaines zones de l'Angleterre⁵¹, des mules et mulets dans de nombreuses régions de l'Espagne sèche et les porcs, un peu partout. Pour terminer, je m'en voudrais de ne pas citer ce qui est sans doute une des plus grandes entreprises d'élevage de l'époque, celle de don Gonzalo Muñoz : outre ses animaux de trait (80 paires de bœufs et trois de mules), il possédait 79 ânes, 246 chevaux et juments, 279 mules d'élevage, 532 vaches et veaux, 36 688 moutons, 527 chèvres et 782 porcs⁵² ! Il n'est pas étonnant dans ces conditions qu'il passe toute sa journée sur son cheval et qu'il emploie environ quatre cents domestiques à l'année, sans compter quelques esclaves.

22

Mais, comme nous l'avons signalé plus haut, les revenus de leur exploitation ne sont pas les seuls que perçoivent nos riches villageois. Prêts à intérêts, affermage de toutes sortes de biens, seigneuriaux, municipaux, de dîmes, baux à cheptel, commercialisation de produits, rentes diverses, administrations de biens en tutelle ou curatelle... ils font argent de tout et il n'y a pas de petits profits pour eux.

Notons, cependant, que cette notion de richesse est relative ; on est riche ici et maintenant : tel qui domine dans tel village ferait petite figure ailleurs, comme ces gentlemen du nord de l'Angleterre au sujet desquels on a pu écrire : « Beaucoup de ceux qui s'appelaient eux-mêmes gentlemen ne se seraient pas vu accorder ce statut ailleurs »⁵³. Richesse relative également à l'intérieur d'un groupe ou d'un ordre : les nobles pauvres ne le sont que parce qu'ils sont nobles et se doivent de mener un style de vie conforme à leur rang, même s'il ne faut pas nier la réalité de l'existence d'une noblesse pauvre, hobereaux bretons, normands, auvergnats

48 Pour la région de Londres, voir l'étude de Paul Glennie portant sur un assez grand nombre de cas (environ 1 300 inventaires), *Continuity and change in Hertfordshire agriculture, 1550-1700*. I. Patterns of agricultural production, *Agricultural History Review*, n° 36, 1988, p. 62-63. Pour le nord de l'Angleterre, J. D. Marshall, *Agrarian wealth and social structure in pre-industrial Cumbria*, *Economic History Review*, 1980, p. 513.

49 Jean-Marc Moriceau, *Les Fermiers...*, *op. cit.*, p. 384 (500 à 600 moutons pour les plus grandes fermes).

50 Francis Brumont, *Paysans de Vieille-Castille...*, *op. cit.*, p. 331.

51 Peter Edwards, *The horse trade in Tudor and Stuart England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 (rééd. 2004), p. 8-9.

52 Jerónimo López-Salazar Pérez, *op. cit.*, p. 686 (année 1670).

53 Joan Thirsk, éd., *Agrarian History...*, *op. cit.*, p. 10.

ou gascons, hidalgos castillans ou autres, qui souffrent fortement des crises et se voient parfois obligés de déroger⁵⁴.

Pouvoirs

Une partie de leur pouvoir dérive de leur situation économique dominante : maîtres du marché de l'emploi et du crédit, ils tiennent en quelque sorte les autres villageois à leur merci d'autant plus qu'ils exercent bien souvent le pouvoir au village : ce sont eux qui accaparent les offices municipaux comme ceux de la fabrique, voire de la seigneurie. Cette situation leur permet d'exercer un contrôle permanent sur le village comme le montre la liste des amendes perçues sur les villageois de Laxton, dans le comté de Nottingham ; dans la deuxième moitié du XVII^e siècle : elles frappent aussi bien ceux qui ne respectent pas l'autorité que ceux qui enfreignent les règlements édictés par la cour seigneuriale⁵⁵. Pour les *yeomen* aisés, la possibilité de participer aux élections des membres de la chambre des communes ajoute à leur prestige. De même, les petits gentlemen et squires peuvent occuper des postes de juges de paix, de constables de hundred, qui les situent au-dessus des simples notables villageois, tout en exerçant la justice.

Ce pouvoir leur offre la possibilité de légiférer sur des points primordiaux pour leur activité économique : sur les salaires, sur l'organisation du travail, la gestion des communaux, la levée des impôts, les monopoles municipaux etc. Selon les lieux, il peut s'agir de régler le nombre des animaux que chacun peut faire paître sur les communaux, de réserver la vente du vin aux habitants du villages, de fixer un maximum aux salaires des ouvriers agricoles, de régler l'usage de l'eau d'irrigation. Ainsi, sollicités vers 1622 par le monarque pour proposer leurs solutions aux maux qui désolent le royaume de Castille, les *regidores* de Ciudad Real, tous grands exploitants, demandent que les représentants du roi, les *corregidores*, fixent un maximum pour les salaires des journaliers « car, comme ceux qu'ils demandent sont excessifs, on laisse de travailler les terres », mais, comme on en a tout de même besoin, ils demandent une deuxième mesure : « qu'on leur interdise d'aller travailler dans d'autres lieux que ceux où ils ont fixé leur résidence »⁵⁶. Toujours en Castille, à partir de 1590, ce sont les municipalités qui sont chargées de gérer la perception de l'impôt

54 Pour la France, voir les exemples cités par Laurent Bourquin, *La Noblesse dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Belin, 2002, p. 164-166.

55 C. S et C. S. Orwin, *The open fields*, Oxford, Clarendon Press, 1967 (1^{re} éd. 1938), p. 124-150. Pour une analyse des relations entre statut social et offices paroissiaux et seigneuriaux, voir H. R. French, *Social status, localism and the "middle sort of people" in England 1620-1750*, *Past and Present*, n^o 166, 2000, p. 66-99.

56 Jerónimo López-Salazar, *op. cit.*, p. 521.

dit des *millions*, qui est prélevé sous la forme d'une taxe sur quatre denrées de consommation courante : on imagine les bénéfices que peuvent faire les fermiers d'un tel impôt, sans compter les fraudes qui sont elles aussi avérées⁵⁷. Bien souvent ces édiles sont aussi les créanciers de villes qu'ils dirigent, ce qui leur permet de se faire octroyer toutes sortes d'avantages pour se rembourser, en particulier l'aliénation des biens communaux, des offices municipaux⁵⁸, etc. Ajoutons à cela, la nomination d'un certain nombre de petits offices, tels que les gardes champêtres, bergers communaux, sergents... qui permet de se créer une clientèle dans le village.

La charité exercée par les riches est un autre moyen de pression sur les pauvres : elle est institutionnalisée en Angleterre, à partir de l'extrême fin du xvi^e siècle par les lois sur les pauvres qui donnent à quelques notables (les marguilliers, les inspecteurs des pauvres, les membres de la fabrique) toute latitude pour secourir les familles qui le méritent.

24

Enfin, il ne faut pas négliger les liens et relations qu'entretiennent ces oligarchies avec d'autres pouvoirs locaux, comme la seigneurie, ou supérieurs (villes voisines, chefs-lieux de comtés, justices...), relations qui ne font que conforter leur propre pouvoir au village.

Une caste ?

L'endogamie sociale est un des traits maintes fois soulignés de la société d'Ancien Régime, à quelque échelon que l'on se situe. Elle est aussi fortement ancrée dans les groupes dominants que nous avons étudiés, il n'est pas besoin d'y insister. Elle se renforce peut-être au fur et à mesure que l'on monte vers le sommet. Rappelons l'exemple de ce double mariage cité par Pierre Goubert : « À Maulers, le 12 juin 1731 deux fils de Lenglet, receveur de Bonnières, épousaient deux filles de Bullet, receveur de Saint-Lucien à Maulers ; sept receveurs de seigneurie les assistaient [...] tous parents. Jamais on ne vit tant de receveurs pour solenniser l'union de quatre enfants de receveurs ! »⁵⁹. *Tous parents* : l'endogamie sociale, au sommet, s'accompagne d'une endogamie familiale. Au sujet d'une de ces familles, les Navarre, sans doute la plus huppée de celles qu'étudie Jean-Marc Moriceau, celui-ci peut parler de « clonage social » et « d'endogamie record » : « Depuis 1649, et de père en fils, les Navarre épousent

57 Francis Brumont, Oligarchie et pouvoir municipal dans les campagnes de Vieille-Castille (xvi^e-xvii^e siècle), *Les Élités locales et l'État dans l'Espagne moderne du xvi^e au xix^e siècle*, Paris, CNRS, 1993, p. 21-30.

58 Martine Lambert-Gorges et José Ignacio Ruiz Rodríguez, Poder real, poder territorial y las elites locales. El caso de Villanueva de los Infantes en el siglo XVII, *Les Élités locales et l'État...*, *op. cit.*, p. 59-78.

59 Pierre Goubert, *Beauvais et le beauvaisis...*, *op. cit.*, p. 178 où l'on trouvera d'autres exemples.

leurs cousines. Lorsque, pour la sixième fois, le cas se reproduit, en 1726, le pape Benoît XIII accorde à Jean-Louis Navarre et Marie Jeanne Navarre une dispense de cinq empêchements de parenté simultanés : « du second degré, des troisième et quatrième degrés triples d'autre part, du quatrième degré encore d'autre de consanguinité »⁶⁰. Un exemple extrême, bien entendu, mais que l'on retrouve partout, toutefois à une échelle plus modeste⁶¹.

ÉVOLUTION SOCIALE

Elle est marquée de façon générale par ce que l'on appelle la polarisation de la société dont maints signes sont perceptibles et qui se marque en ce qui concerne les élites par la concentration de la richesse ; cependant, il faut nuancer cet aspect selon les lieux, selon la condition sociale de départ, selon les capacités individuelles même. Néanmoins, tous se retrouvent face aux aléas de la conjoncture économique, tous travaillent pour le marché, sont tributaires du mouvement des prix et des rentes et doivent faire face aux crises, nombreuses en ce siècle, même si elles ne revêtent pas exactement le même aspect selon les lieux⁶².

Enrichissement

Difficile à mesurer, cet enrichissement ne semble pas faire de doute, dans la mesure où l'on peut généraliser une telle évolution. Il se marque par l'augmentation de la superficie des propriétés ou des fermes. En Vieille-Castille, si les bons laboureurs pouvaient posséder une trentaine d'hectares vers 1580 qu'ils labouraient avec une ou deux paires de mules, quelques fois trois, un siècle plus tard, ces superficies ont doublé, voire triplé, comme le cheptel : de 6 à 10 paires pour les plus riches⁶³. Il en va de même pour l'élevage : alors qu'au XVI^e siècle, à cause de la pression démographique, l'élevage des moutons était sévèrement réglementé, ces règlements sont oubliés au XVII^e, d'autant que ceux qui devraient les faire respecter, les alcaldes et regidores, sont ceux qui les

60 Jean-Marc Moriceau, *Des coqs de village...*, art. cit., repris in *Terres mouvantes. Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation. 1150-1850*, Paris, Fayard, 2002, p. 302-303.

61 Par exemple, Marie-Catherine Barbazza, *La Société paysanne en Nouvelle-Castille. Famille, mariage et transmission des biens à Pozuelo de Aravaca (1580-1640)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2000, 211-212 ; Francis Brumont, *Paysans de Vieille-Castille...*, op. cit., p. 322-331.

62 Andrew B. Appleby, « Grain prices and subsistence crises in England and France, 1590-1740 », *Journal of Economic History*, vol. 39, 1979, p. 865-887.

63 Francis Brumont, *Paysans de Vieille-Castille...*, op. cit., p. 289-296.

enfreignent le plus souvent⁶⁴. À Fuentes de Nava, les ordonnances municipales fixaient le maximum à 70 têtes, et encore pour les plus riches propriétaires ; en 1630, on compte 24 troupeaux (pour une population d'environ 220 familles) totalisant 2 008 brebis et en 1676, il n'y a plus que 17 éleveurs, mais ils possèdent 6 839 bêtes. Le plus gros troupeau qui était de 360 têtes en 1630 est passé, toujours aux mains de la même famille, à 1 150 en 1676⁶⁵.

Ce développement de l'élevage a été constaté un peu partout ; revenons chez nos grands fermiers de la Plaine de France : le nombre d'animaux y connaît une forte croissance, surtout en ce qui concerne les ovins, essentiels pour la fumure des terres : de 183 têtes en moyenne dans la première moitié du XVII^e siècle à 417 dans la deuxième⁶⁶. En Angleterre, les chiffres qui nous sont fournis sont souvent des moyennes, tirées des inventaires après-décès, mais elles montrent la même évolution. Un seul exemple : dans la vallée d'Oxford, le troupeau moyen comptait 17 moutons vers 1640 et 52 vers 1730⁶⁷. Dès que cela est possible, on s'aperçoit que la taille des plus grands troupeaux, ceux qui sont aux mains des *yeomen* et des gentlemen, connaît une augmentation : dans le Hertfordshire, moins de 5 % des éleveurs possédaient plus de 100 moutons dans les années 1610-1639, leur nombre a été multiplié par trois dans le dernier tiers du siècle pendant que la moyenne passait d'environ 30 à environ 60⁶⁸.

Cette même évolution touche aussi la taille des propriétés et des exploitations, mais elle ne peut être mise en évidence que localement, sauf exception. Le cas des grands fermiers est un des mieux connus : entre les deux moitiés du siècle, la superficie exploitée double, passant de 73 à 145 ha⁶⁹. Il est probable qu'ailleurs, la hausse n'est pas si spectaculaire. À Chippenham, dans le comté de Cambridge, les deux plus riches tenanciers possédaient autour de 200 acres en 1636 et en 1712, ils en ont plus de 450 (472 et 461)⁷⁰. Mais, dans le même comté, à Willingham, un village sis dans les Fens dont les vastes étendues marécageuses fournissent des ressources variées à tous, la structure de la propriété, composée de très nombreux domaines moyens (autour de 20-30 acres), ne change pratiquement pas⁷¹. Quoi qu'il en soit, les réactions devant cette évolution furent différentes parce que, selon les situations, les problèmes qui se posaient aux propriétaires et aux exploitants n'étaient pas les mêmes.

64 Francis Brumont, « Les restrictions à l'élevage en Vieille-Castille au XVI^e siècle », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, tome XXVIII-2, 1992, p. 167-173.

65 Francis Brumont, *Paysans de Vieille-Castille...*, *op. cit.*, p. 277.

66 Jean-Marc Moriceau, *Terres mouvantes...*, *op. cit.*, p. 212.

67 Joan Thirsk, éd. *The Agrarian History...*, *op. cit.*, p. 324.

68 Paul Glennie, *Continuity and change...*, *art. cit.*, calcul d'après le graphique 3, p. 63.

69 Jean-Marc Moriceau, *Terres mouvantes...*, *op. cit.*, p. 212.

70 Margaret Spufford, *Contrasting communities...*, *op. cit.*, p. 69-71.

71 *Ibid.*, p. 135-139.

Propriétaires exploitants

Lorsque croît la taille de leur domaine, les propriétaires doivent modifier les modalités de son exploitation et se préoccuper de la transmission de leur bien.

Au fur et à mesure que la superficie de son domaine augmente, le propriétaire exploitant doit adopter des modes d'exploitation qui sont de moins en moins rentables ; il se heurte ainsi au problème du rendement décroissant de ses investissements dans l'achat de terres. Vers 1580, en Vieille-Castille, à Fuentes de Nava, le mode de faire-valoir le plus rentable est sans conteste le faire-valoir direct : sur une récolte moyenne de 10,2 hl de blé à l'hectare (rendement commun de 5 pour un), après avoir retiré la semence, la dîme et le salaire des moissonneurs il reste net au propriétaire environ 6 hl de blé. S'il travaille avec des domestiques et des journaliers, il ne retire guère que 3 hl et c'est à peine un peu moins qu'il recevra s'il donne sa terre en fermage et ce, à un moment où les fermages sont à leur plus haut niveau et les salaires assez bas⁷². Un siècle plus tard, les salaires auront augmenté et le fermage ne rendra plus que la moitié. Au passage, nous avons là l'une des explications d'un fait qui nous avait surpris plus haut : si les « principaux » de la Manche sont si nombreux à exploiter eux-mêmes leurs immenses propriétés, c'est que le fermage ne rapporte que bien peu et qu'il est tout de même plus rentable d'exploiter directement.

Avec sa famille, un ou deux domestiques et quelques saisonniers pour les moissons, notre laboureur ne peut espérer exploiter plus de 30 ha, ce que possédaient les plus riches d'entre eux, sauf exception, à la fin du xvi^e siècle. Mais, nous l'avons dit, c'est bien plus que leurs petits-fils doivent mettre en valeur. Les solutions adoptées furent diverses ; on augmenta le nombre des domestiques en même temps que le train de labour et on en vit même, pour maximiser leur utilisation, qui prenaient des fermages : au taux où ils étaient ce n'était pas bien risqué. Mais, surtout, comme le marché les y incitait, ils se tournèrent vers l'élevage des moutons, une activité extensive, beaucoup moins gourmande en main-d'œuvre ; ils privilégièrent la production d'orge et de vin, dont les prix s'étaient bien revalorisés par rapport au blé, dès les années 1620, suite à la forte chute de la population. Si bien qu'alors que le nombre de bouches à nourrir a bien baissé (moins 30 % entre 1590 et 1630), la production de blé baisse encore plus et les difficultés continuent sur le front des subsistances. On voit même apparaître la culture du seigle, totalement inconnue jusqu'alors dans ces régions vouées exclusivement au pain blanc. Comme, suite à la baisse de la

72 Pour le détail de ce calcul, Francis Brumont, *Paysans de Vieille-castille...*, op. cit., p. 351-352 et Société rurale et production agricole (xvi^e-xvii^e s.), in Esteban Sarasa Sánchez et Eliseo Serrano Martín, éd., *Señorío y feudalismo en la Península Ibérica (ss. XII-XIX)*, Saragosse, Institution Fernando el Católico, 1993, tome I, p. 367.

population, on ne cultivait plus que les meilleures terres, cette apparition ne peut être due qu'à la paupérisation d'une partie de la population, confirmée par l'impact des crises dans les paroisses pauvres⁷³.

Dans les zones où règne le partage intégral entre héritiers, à quoi bon accumuler des terres si on doit les partager à chaque génération ? Tel est le cas de la Vieille-Castille où s'y ajoute la conservation par les veuves (ou les héritiers des épouses défunt(e)s) de leur dot, de leur douaire et de la moitié des acquêts⁷⁴. Il ne me semble pas fortuit, ni innocent, que l'un des laboureurs de Fuentes de Nava, qui avait étudié le droit à Valladolid avant de revenir sur ses terres ait possédé deux ouvrages sur le droit d'aînesse et un troisième, celui d'André Tiraqueau, l'ami de Rabelais, sur le mariage, fort hostile au droit des femmes⁷⁵.

28

Pour lutter contre cette division des biens, plusieurs moyens sont utilisés : dot des filles en biens meubles et numéraire, mariages croisés ou dans la famille ou encore, fondation de chapellenies et d'œuvres pieuses. De quoi s'agit-il ? Il s'agit de geler une certaine quantité de biens destinés à doter un chapelain ou d'alimenter ces fondations pieuses, instituées pour doter des jeunes filles pauvres ou orphelines ou pour donner des bourses à des étudiants, pauvres eux aussi. Ces biens, de droit ecclésiastique, sont de mainmorte et ne peuvent être aliénés : il suffit alors de préciser dans les testaments qui les fondent, que le chapelain devra être pris dans la famille ou que les jeunes filles méritantes et les étudiants aussi. Même si, au bout de quelques générations, cet expédient risque de perdre de son efficacité, il a été assez largement utilisé par les gros laboureurs : c'est une sorte de majorat paysan⁷⁶.

Quant aux *yeomen*, dans la mesure où ils sont en majorité freeholders, ou même s'ils tiennent des copyholds héréditaires, ils ne sont pas touchés par la hausse des rentes seigneuriales et, en revanche, ont pu bénéficier de la hausse des prix céréaliers et de la baisse des salaires. Aussi la première moitié du XVII^e siècle peut-elle être considérée comme leur âge d'or, du moins pour ceux qui ont su saisir les opportunités. C'est le sens de l'expression utilisée par Gordon Batho, « the yeomanry and the opportunities for the capable »⁷⁷. Les bénéfices de l'exploitation en faire-valoir direct pouvaient, en effet, être substantiels, ainsi qu'en témoigne la comptabilité de Robert Loder, un yeoman d'Harwell (Berkshire) : sur une ferme ne dépassant pas sans doute 100 acres et alors qu'il travaille avec des domestiques, ses bénéfices s'élèvent en moyenne à 240 £ par

73 Francis Brumont, *Paysans de Vieille-castille...*, *op. cit.*, p. 260-279 et *Société rurale...*, art. cit., p. 364-366.

74 Francis Brumont, *Paysans de Vieille-castille...*, *op. cit.*, p. 345.

75 *Ibid.*, p. 338 et 346.

76 *Ibid.*, p. 293-300.

77 Christopher Clay, éd., *Rural society...*, *op. cit.*, p. 66.

an entre 1612 et 1620, une assez bonne période, il est vrai⁷⁸. Un revenu qui pourrait le faire assimiler à un gentleman, une situation qui, selon Thomas Wilson, ne serait pas pour déplaire aux fils de ces *yeomen* : « nos jeunes maîtres, écrit-il, les fils de ces *yeomen*, mécontents de l'état de leur père et d'être comptés parmi eux et d'être appelés John ou Robert, veulent parader en culotte de velours et pourpoint de soie et réussir à être admis dans quelque Inn of Court ou Chancellerie, et ne veulent pas être appelés autrement que gentlemen »⁷⁹. On ne saurait mieux exprimer la porosité qui existe entre ces deux conditions et que nous avons signalée plus haut.

Les fermiers

En France et en Angleterre, les fermiers sont confrontés, durant toute la première moitié du XVII^e siècle à une hausse des fermages qui culmine au milieu du XVII^e siècle⁸⁰. Cette hausse atteint son maximum, après les fluctuations dues aux guerres civiles, vers 1660, au moment même où les prix des céréales commencent une longue période de stagnation, voire de baisse. Or par sa nature même, le fermage est une variable peu élastique, étant fixé pour une durée, celle du bail, et le fermier ne peut que subir les variations des prix. Cette situation est encore plus vraie pour le fermier anglais dont les contrats ont une durée plus longue que le bail du fermier français (9 ans), une durée qui commence à se généraliser à 21 ans.

Cette situation engendre des difficultés auxquelles doivent faire face les fermiers ; leur endettement, déjà perceptible pendant la période de hausse des fermages, s'aggravant, ils ne peuvent plus payer leurs fermages et sont obligés d'abandonner l'exploitation ; c'est « le temps des faillites »⁸¹. Une crise qui se prolonge avec des hauts et des bas jusque dans le premier quart du XVII^e siècle. Et qui commence plus tôt que ne l'avait cru Marc Vénard, qui parlait de « crise de 1668-1674 »⁸², car la hausse des fermages n'en est pas la seule cause : la poussée de la fiscalité après 1635 frappe de plein fouet les grands fermiers, principaux contribuables dans leurs villages, sur qui s'abattent ensuite les malheurs de la Fronde : c'est donc dans les années 1650 que commencent les premières véritables difficultés, mais toute la deuxième moitié du siècle

⁷⁸ Calculs d'après G. E. Fussell, *Robert Loder's farm accounts, 1610-1620*, Camden Society, 1936.

⁷⁹ Thomas Wilson, *The state of England...*, *op. cit.*, p. 752.

⁸⁰ Marc Vénard, *Bourgeois et paysans au XVII^e siècle. Recherches sur le rôle des bourgeois parisiens dans la vie agricole au sud de Paris au XVII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1957, p. 105-107 ; Jean Jacquart, *La Crise rurale...*, *op. cit.*, p. 698-699 ; Pierre Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis...*, *op. cit.*, p. 524 et suiv. ; Jean-Marc Moriceau, *Les Fermiers...*, *op. cit.*, p. 549-555. Pour l'Angleterre, Peter J. Bowden, éd., *Economic change...*, *op. cit.*, p. 111-114.

⁸¹ Jean-Marc Moriceau, *Les Fermiers...*, *op. cit.*, p. 580 et suiv.

⁸² Marc Vénard, *Bourgeois et paysans...*, *op. cit.*, p. 101.

(hormis peut-être les années 1680) qui est difficile, la crise culminant autour du grand hiver de 1709⁸³.

30 Plusieurs moyens sont utilisés de part et d'autre (du côté des fermiers comme des bailleurs) pour faire face aux difficultés. Les propriétaires essaient de maintenir le niveau de leurs revenus, mais ils ne peuvent ruiner leurs fermiers, d'autant plus que souvent ceux-ci se sont succédé sur leurs terres depuis plusieurs générations et qu'ils seront difficiles à remplacer. On peut alors négocier, accepter des délais et autres facilités. On voit même apparaître (ou réapparaître) un contrat tout à fait insolite dans ces zones de fermage dominant, le métayage et ce dans les trois zones considérées : en Hurepoix, où on l'avait connu au temps des guerres de religion, il revient après la Fronde, au milieu des années 1650⁸⁴, dans la Manche, à la même époque⁸⁵ et même en Norfolk, au paradis des grands fermiers et de la « révolution agricole »⁸⁶. Il s'agit chaque fois par les apports en capital du propriétaire de « remettre en selle » des exploitants à moitié ruinés, et qui peuvent ainsi « se refaire ». Mais dès que les conditions sont à nouveau réunies, ces contrats insolites sont aussitôt abandonnés et l'on retourne au fermage.

L'élimination de certains fermiers à l'économie fragile et la nécessité de faire des économies d'échelle, conduisirent à la concentration des fermes entre les mains de ceux qui avaient survécu à la crise et qui souvent étaient les mieux dotés au départ. Dans la Plaine de France, la superficie moyenne des fermes double et la voie s'ouvre vers le développement du groupe des grands fermiers, voire des fermiers gentilshommes qui marqueront de leur empreinte le siècle suivant⁸⁷. En Angleterre, la réponse est aussi économique : comme en Castille, l'incitation du marché et la hausse des salaires poussent au développement de l'élevage, moins gourmand en main-d'œuvre et tiré par la demande, une évolution qui peut passer par l'enclosure. L'augmentation de la taille des fermes y est plus tardive qu'en Île-de-France et ne sera généralisée que dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

83 Jean-Marc Moriceau, *Les Fermiers....*, *op. cit.*, p. 580 et suiv.

84 Jean Jacquart, *La Crise rurale....*, *op. cit.*, p. 711.

85 Jerónimo López-Salazar, *op. cit.*, p. 593-599.

86 Elisabeth Griffiths, Contrats de métayage et métayers dans le Norfolk à la fin du XVII^e siècle, in Gérard Béaur, Mathieu Arnoux et Anne Varet-Vitu, éd., *Exploiter la terre. Les contrats agraires de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, Association d'Histoire des Sociétés Rurales, 2003, p. 447-456.

87 Jean-Marc Moriceau, *Les Fermiers....*, *op. cit.*, p. 613 et suiv.

CONCLUSION

Le groupe social que nous venons de décrire sommairement présente quelques caractéristiques communes qui peuvent faire penser que se lancer encore aujourd'hui dans des tentatives de stratification sociale n'est pas tout à fait inutile. Il s'agit d'un groupe intermédiaire, accumulant, à des degrés divers, richesse et pouvoir, et par là même, en relations étroites avec ceux qu'ils dominent et sur lesquels ils exercent, avec plus ou moins de dureté, leur influence et avec les groupes auxquels ils aspirent d'appartenir et qu'ils côtoient assez souvent pour leurs affaires ou dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Cependant, nous avons insisté sur cet aspect, ce groupe est loin d'être homogène : il se composerait plutôt de deux noyaux juxtaposés, celui des « bons laboureurs » et celui des « véritables élites », mais ayant de nombreux liens entre eux. Si les difficultés du siècle peuvent faire « tomber » certains d'entre eux, les membres de ces groupes ont plutôt vocation à monter en richesse et estimation, grâce aux études qui conduisent leurs enfants vers l'Église ou les offices, grâce au mariage de leurs filles, grâce à l'achat d'offices ou de titres anoblissants pour les meilleurs d'entre eux.

TABLE DES MATIÈRES

Jean-Marie Constant	
Préface	7
Francis Brumont	
Les élites paysannes	9
Stéphane Jettot	
Les logiques d'intégration au sein des élites sociales anglaises au XVII ^e siècle.....	33
Laurent Coste	
Les oligarchies municipales en France au XVII ^e siècle.....	55
Bartolomé Bennassar	
Les élites en Espagne au XVII ^e siècle (noblesse, clergé et villes)	77
Araceli Guillaume-Alonso	
L'Espagne de Philippe IV : Siècle d'Or des lettres et des arts dans une société en crise.....	89
Charles Mazouer	
Théâtre et société au XVII ^e siècle en France	107
Jean-Pierre Gutton	
L'assistance en France, en Angleterre et en Espagne au XVII ^e siècle.	121

